

ACTUALISATION EN DROIT DES SOCIETES

Cette formation permet de faire le point sur l'actualité juridique et de mesurer l'impact des nouveautés sur la pratique professionnelle.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en droit des sociétés sur le plan législatif, réglementaire et jurisprudentiel et connaître la doctrine récente.
- Analyser les nouveautés notamment au cours des 18 derniers mois.
- Mesurer les incidences pratiques des nouveaux textes et si nécessaire leurs conséquences sur l'environnement juridique des sociétés.

Public visé

- Experts-comptables ;
- Experts-comptables stagiaires ;
- Commissaires aux comptes ;
- Responsables Service juridique.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Contenu de la formation

Nouveautés législatives et réglementaires :

- Loi du 14 février 2022, décrets du 28 avril 2022, 12 mai 2022, etc.
- Nouveau statut de l'entrepreneur individuel
- Autres nouveautés 2022/2023 et dispositions antérieures précisées en 2022/2023
- Lois ordonnances, décrets, arrêtés (et réponses ministérielles)
- Ordonnance du 8 février 2023 (SEL)

Jurisprudence 2022/2023, notamment :

SARL

- Rémunérations des gérants
- Pouvoirs des gérants
- Révocation du gérant de SARL
- Suspension préalable des fonctions préalables à la révocation
- Pluralité des gérants : faute de gestion d'un gérant
- Convention de compte courant avec un associé
- Gérant de fait
- Exclusion d'un associé (SELARL)
- Transformation de la SARL

Sociétés par actions / SAS

- Durée du mandat du président
- Rémunération du Président (augmentation)
- Révocation du président : primauté des statuts
- Pactes d'associés conclu pour la durée de la société

- Calcul de la majorité (limite statutaire)
- Exclusion d'un associé
- Réduction du capital à zéro et augmentation de capital
- Cumul d'un mandat avec un contrat de travail
- Refus d'agrément et engagement de rachat

Divers

- Non dépôt des comptes au greffe
- Apports de biens communs
- Faute inexcusable du dirigeant
- Unanimité des associés dans une SCI (vote de tous les associés)
- SCI (caution donnée)
- Associations
- Déclaration d'insaisissabilité
- Déclaration de cessation des paiements
- Responsabilité des dirigeants (comblement de passif, faillite personnelle)..
-

Méthodes pédagogiques

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Échange d'expériences.
- Étude de cas.
- Exposé.
-

Supports de formation

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable.

Qualification des formateurs

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

Durée et moyen de suivi de l'exécution de l'action - Lieu

- 7 heures
- Feuille de présence signée par les participants.
- TERRA GESTION – 3 avenue du Général de Gaulle LISSES 91021 EVRY cedex –
Tél : 01 84 18 00 10

Validation

- Questionnaire de validation des acquis.
- Attestation de fin de formation.

Coût de la formation

- 350,00 € HT la journée soit 420,00 € TTC

VOS CONTACTS :



Contactez l'AECC 91

Pour :

- Votre futur projet de formation.
- Un besoin administratif ou de suivi de formation.
- Une question d'ordre technique ou pédagogique

Secrétariat

06 38 38 01 89

Contact@aecc91.com



Rendez-vous sur
www.aecc91.com

Pour :

- Trouver rapidement une formation.
- Consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes.
- S'inscrire à une formation.



Pour nous faire parvenir vos documents papier

AECC91

**3 avenue du Général de
Gaulle - LISSES**

91021 EVRY Cedex